



Accord sur la qualité de vie au travail (QVT)

Aucune organisation syndicale n'a signé l'accord de la direction !

L'entreprise avait ouvert des négociations il y a plusieurs mois sur un accord visant à améliorer la qualité de vie au travail. Vendredi 18 octobre se tenait la réunion de relecture du projet d'accord et pour **Sud Solidaires** les propositions de la direction étaient à minima.

La direction par cet accord prétendait vouloir renforcer la dynamique sur les domaines d'action suivants :

- La santé et la sécurité,
- Le travail et les relations de travail,
- La conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

Pour **Sud Solidaires**, si la direction avait vraiment l'intention de renforcer la dynamique en matière de sécurité et de santé dans l'entreprise, elle n'avait qu'à mettre plus de moyens pour les Commissions de santé et de sécurité au travail (CSSCT) sur les différents sites, plutôt que de créer des groupes paritaires qui n'ont aucun pouvoir.

Il n'y a aucun doute sur les réelles motivations de la direction, elle en a fait la parfaite démonstration lors de la négociation du dialogue social en divisant par deux le nombre et les heures des CHSCT, la direction a dynamité la dynamique, c'est certain !

Beaucoup de propositions ne tournaient qu'autour des postes de travail, comme les espaces communication ou de restauration, mais pour **Sud Solidaires** la direction bottait en touche dès lors que l'on évoquait le cœur du sujet, des postes de travail surchargés. Avoir de jolies cafétérias c'est bien, mais les opérateurs y passent que très peu de temps, voir pas du tout si leurs postes sont coulés et pour **Sud Solidaires** la qualité de vie au travail, c'est des postes de travail corrects, non surchargés et qui ne détruisent pas la santé tant physique que mentale.

Sur le site Renault Trucks pont et essieux de Lyon, une commission pluridisciplinaire QVT était déjà en place depuis un certain temps et qu'a-t-elle obtenue ? Un terrain de boule et des écrans dans les cafétérias.

Dans le projet d'accord de la direction, il n'y avait rien pour améliorer les conditions de travail ou diminuer les taux de charges des postes les plus difficiles. La direction rappelait juste ses obligations légales en matière de sécurité ou sur le harcèlement sexuel.

Comble du « foutage de gueule » quand elle a écrit dans son accord que « *Les établissements de Bourg-en-Bresse, Blainville sur Orne et de Limoges s'engagent au cours de la durée du présent accord à débuter une étude de marché pour étudier l'opportunité de mettre à disposition des services de conciergerie et/ou d'activité sportive* » comme sur le site de Lyon. Cela rappelle un sketch de Coluche (*on s'autorise à penser*), mais on peut lire entre les lignes que ce n'est pas demain la veille que le site Renault Trucks de Blainville et Bourg auront ces équipements!

L'article 3 de l'accord évoquait « la possibilité de concilier vie privée et vie professionnelle » **Sud Solidaires** a rappelé qu'à Blainville cela devenait compliqué de lier les deux, vu le temps que les salariés perdaient à la sortie de l'usine !

Pour le reste, la direction générale renvoyait pour toute autre initiative de l'entreprise sur le sujet vers les directions des sites, pour Blainville se sont D. Lewicki chef de centre tôlerie/peinture et H. Enouf DRH du site qui pilote le groupe QVT. Le hic pour **Sud Solidaires** c'est le nouveau règlement intérieur de l'établissement, la direction nous parle de qualité de vie au travail quand dans le même temps elle veut imposer une totale soumission sur le site.

Sud Solidaires participe pour le moment à ce groupe paritaire (syndicats/direction) sur la qualité de vie au travail au niveau site, car la direction a annoncé qu'elle était intéressée par ce groupe et assure vouloir faire des choses pour Blainville. **Sud Solidaires** a fait des propositions d'améliorations de certains sujets par exemple la façon dont sont rédigés les courriers de relance d'arrêt de travail ou autre, envoyés aux salariés et qui sont pour le moins impersonnel voir pour certains carrément menaçant.

La qualité de vie au travail commence par le respect de l'employeur envers les salariés.

Les organisations syndicales présentent dans ce groupe ont aussi évoqué à la sortie de ligne du montage la cage des luges extrêmement bruyantes à insonoriser, déjà deux sujets et zéro retour sur le terrain pour le moment.

Pour **Sud Solidaires**, il s'agit très probablement là, pour la direction, d'une énième manœuvre pour endormir les organisations syndicales et les éloigner des vrais sujets importants, mais **Sud Solidaires** est bien éveillé !



L'accord était soumis à signature jusqu'au 18 novembre, **Sud Solidaires ne l'a pas signé !**